

Guide d'achat des

VFI

Vêtements de travail
à Flottabilité Intégrée





Ce document a été réalisé dans le cadre de la campagne «En VFI, la Vie vous Va !» pour la promotion du port effectif des VFI (Vêtements de travail à Flottabilité Intégrée).

Débutée en 2006 et étalée sur deux ans, cette campagne a été orchestrée par l'Institut maritime de prévention à la demande du comité national des pêches maritimes et des élevages marins dans le cadre du «plan sécurité pêche» élaboré par les ministères en charge des affaires maritimes et de la pêche.

Treize sessions d'informations et de démonstrations de VFI ont été organisées sur l'ensemble du littoral français, en métropole et Outre-mer.

Le présent guide a été conçu à partir des informations recueillies auprès des 450 marins-pêcheurs et conchyliculteurs qui ont testé, en situation de travail, les différents modèles de VFI disponibles sur le marché.

La liste des vêtements et équipements présentés dans ce guide est loin d'être exhaustive et est susceptible d'évoluer régulièrement.

Tous ces vêtements et équipements entrent dans le champ du décret n°2007-1227 du 21 août 2007 imposant le VFI à bord des navires de pêche.

La réglementation, les normes...

Le décret n°2007-1227 du 21 août 2007 relatif à la prévention des risques professionnels maritimes et au bien-être des gens de mer en mer et dans les ports indique, à l'article 9 que :

"Le port d'un équipement de protection individuelle destiné à prévenir les risques de noyade (...) est obligatoire en cas d'exposition au risque de chute à la mer et notamment dans les circonstances suivantes :

1. Lors des opérations de pêche;
2. En cas de travail de nuit, en l'absence de visibilité ou en cas de circonstances météorologiques défavorables;
3. Lors de trajets en annexes ou autres embarcations légères.

Le port de cet équipement de protection individuelle est également obligatoire en toute circonstance le justifiant, dont le capitaine est le seul juge, compte tenu du niveau de formation de l'intéressé."

Sur le plan normatif, "la norme ISO 12402 a été élaborée pour fournir des recommandations sur la conception et l'utilisation des équipements individuels de flottabilité..." Cette norme distingue deux types de VFI :

1. Les gilets de sauvetage : ils garantissent une position de flottaison sur le dos (tête hors de l'eau) de l'utilisateur quelque soit les conditions physiques extérieures (niveau de performance 100, 150 et 275);
2. Les aides à la flottabilité : elles nécessitent que l'utilisateur nage ou effectue d'autres mouvements pour se positionner avec la tête hors de l'eau (niveau de performance 50).

Le tableau ci-dessous résume les caractéristiques et les domaines d'application des différents VFI selon leur niveau de performance.

AIDE À LA FLOTTABILITÉ		Norme NF EN ISO 12402-5 Aide à la flottabilité Niveau de performance 50 Flottabilité minimale pour un porteur de 70 Kg et plus : 50 N	N'assure pas le retournement. Uniquement pour les nageurs. Assure le maintien hors de l'eau des voies respiratoires pour un porteur conscient. Utilisation en eaux protégées où les secours sont à proximité.
	GILET DE SAUVETAGE		Norme NF EN ISO 12402-4 Gilet de sauvetage Niveau de performance 100 Flottabilité minimale pour un porteur de 70 Kg et plus : 100 N
		Norme NF EN ISO 12402-3 Gilet de sauvetage Niveau de performance 150 Flottabilité minimale pour un porteur de 70 Kg et plus : 150 N	Assure le retournement en 5 s, à un porteur équipé d'un ciré. Garantit le retournement sur le dos d'une personne inconsciente sauf dans de rares cas (port de vêtements de travail lourds et encombrants). Pour toutes les eaux.
		Norme NF EN ISO 12402-2 Gilet de sauvetage Niveau de performance 275 Flottabilité minimale pour un porteur de 70 Kg et plus : 275 N	Assure le retournement en 5 s, à un porteur, même équipé de vêtements de protection lourds. Garantit le retournement dans tous les cas. Pour haute mer et conditions extrêmes.

COTTE À BRETELLES FLOTTANTE

COMBINAISON FLOTTANTE

NB : modèle photographié à titre d'exemple. De nombreux autres modèles existent sur le marché.

Guide d'achat des

VFI

Vêtements à Flottabilité

REGATTA - Fisheman



COTTEN - XTrapper



En cours d'homologation

Guide d'achat des

VFI

Vêtements de travail à Flottabilité Intégrée



AIDE À LA FLOTTABILITÉ



Principe	Sur la base d'une cotte de travail traditionnelle : - mousse intégrée dans la cotte au niveau du buste (modèle Regatta), - élément amovible en mousse couvrant le buste jusqu'à mi-cuisse (modèle Cotten).
Avantages	- intégration de la flottabilité aux vêtements de travail, - encombrement et poids réduits, - aucune maintenance particulière, - partie flottante indépendante de la cotte (modèle Cotten).
Inconvénients	- partie flottante dépendante de la cotte (modèle Regatta), lors d'un rachat de matériel, le vêtement dans son ensemble doit être renouvelé.
Prix	modèle Regatta : 230 € (TTC) - modèle Cotten : nc

AIDE À LA FLOTTABILITÉ



Principe	Flottabilité fixe assurée par de la mousse répartie dans l'ensemble du vêtement.
Avantages	- très haute protection thermique, - assure également une protection thermique en cas de chute à la mer, - nombreuses possibilités d'ajustement du vêtement, - bandes réfléchissantes, - vêtement entièrement flottant.
Inconvénients	- peut entraver la liberté de mouvement du corps du fait de son encombrement, - utilisation limitée à des conditions météorologiques extrêmes.
Prix	environ 180 € (TTC)

VESTE FLOTTANTE

NB : modèles photographiés à titre d'exemple. De nombreux autres modèles existent sur le marché.

Guide d'achat



Modèle avec harnais de sécurité intégré

boucles de harnais

velcros pour passage de harnais



Modèle avec harnais de sécurité adaptable

AIDE À LA FLOTTABILITÉ



Principe	Flottabilité fixe assurée par de la mousse répartie dans l'ensemble du vêtement. Présence d'une sangle sous-cutané.
Avantages	<ul style="list-style-type: none"> - haute protection thermique, - selon les cas, possibilité d'avoir un harnais d'amarrage (intégré ou adaptable en option) facilitant la récupération d'un homme à la mer; - bandes réfléchissantes (selon modèles), - vêtement entièrement flottant, - peu d'entretien.
Inconvénients	<ul style="list-style-type: none"> - peut entraver la liberté de mouvement du haut du corps du fait de son encombrement, - peut, dans certaines conditions, être trop «chaud» du fait de sa protection thermique.
Prix	environ 180 € (TTC)

BOLÉRO

Guide d'achat des

Vêtements à Flottabilité

ALL MER - Boléro flottant



COTTEN - Baraka



doublure en fourrure textile

COTTEN - Neptune



AIDE À LA FLOTTABILITÉ



Principe	Flottabilité fixe assurée par de la mousse répartie dans l'ensemble du vêtement. Présence d'une sangle sous-cutané.
Avantages	<ul style="list-style-type: none"> - protection thermique, - encombrement et poids réduit, - facilité d'utilisation, - liberté des mouvements des bras, - bandes réfléchissantes, - prix.
Inconvénient	- peut, dans certaines conditions, être trop «chaud» du fait de sa protection thermique.
Prix	de 80 à 120 € (TTC)

VFI avec dispositif de gonflage

Ces VFI sont composés d'une vessie gonflable (couleur rouge/orange) reliée, d'une part, à un dispositif de gonflage automatique/manuel et, d'autre part, à un embout buccal.

Le dispositif de gonflage automatique/manuel se compose d'un déclencheur renfermant un élément hydrosensible (pastille soluble), d'une tirette et d'une cartouche de gaz (CO₂). Selon les modèles, les déclencheurs peuvent être hydrostatiques ou non.

En cas de chute à la mer, l'élément hydrosensible se dissout au contact de l'eau. Un ressort retenant une aiguille métallique est alors détendu. Celle-ci perce l'opercule de la cartouche de CO₂ libérant ainsi le gaz dans la vessie gonflable.

La cartouche de gaz peut également être percée manuellement par le porteur du VFI en actionnant la tirette du dispositif de gonflage.

L'embout buccal permet au porteur du VFI d'ajuster le gonflage de la vessie en ajoutant ou en évacuant de l'air.

Afin de maintenir un état de fonctionnement optimal de son VFI, l'utilisateur doit régulièrement s'assurer :

- que la cartouche de CO₂ est bien vissée sur le déclencheur,
- que la vessie gonflable n'est ni percée ni déchirée.



DISPOSITIF DE GONFLAGE NON-HYDROSTATIQUE

Ce type de dispositif est installé intégralement à l'extérieur de la vessie gonflable. Il est généralement entouré d'une enveloppe de protection visant à réduire les frottements contre la vessie gonflable. Cela évite les usures prématurées de la vessie et donc les risques de perforation.

Des indicateurs de couleur permettent un contrôle rapide de l'état de fonctionnement du dispositif (vert = OK ; rouge = changer la cartouche et/ou réarmer le déclencheur). La maintenance est simple. Elle peut être réalisée par l'utilisateur lui-même ou confiée à un professionnel agréé.

Attention à l'exposition excessive aux éclaboussures et à l'humidité ambiante ! Des déclenchements intempestifs peuvent, dans ce cas, se produire.



DISPOSITIF DE GONFLAGE HYDROSTATIQUE «HAMMAR»

Seul le déclencheur se trouve à l'extérieur de la vessie gonflable. La cartouche de gaz se trouve quant à elle, à l'intérieur et n'est donc pas visible.

L'élément hydrosensible est contenu dans le déclencheur fermé hermétiquement par une soupape hydrostatique.

Quand le déclencheur est immergé de plus de 10 cm, la soupape hydrostatique s'ouvre et l'eau entre en contact avec l'élément hydrosensible. Celui-ci actionne un ressort qui pousse l'aiguille sur l'opercule de la cartouche de gaz. Le gaz emplit instantanément le gilet. La flottabilité maximale est atteinte en 4 à 5 s.

Un indicateur de couleur permet un contrôle rapide de l'état de fonctionnement du dispositif (vert = OK ; rouge = changer la cartouche et/ou réarmer le déclencheur). La maintenance est plus complexe à mettre en œuvre. Il est donc conseillé de la confier à un professionnel agréé.

Ce type de déclencheur ne craint ni les éclaboussures ni l'exposition prolongée à l'humidité ambiante.



GILET AUTO-GONFLANT

NB : modèles photographiés à titre d'exemple. De nombreux autres modèles existent sur le marché.

Guide d'achat des



GILET DE SAUVETAGE



Principe	Flottabilité assurée par une vessie gonflable (pliée dans une enveloppe) reliée à un dispositif de gonflage (cf. page précédente).
Remarques importantes	<ul style="list-style-type: none"> - le VFI doit être porté par-dessus tout autre vêtement, - certains VFI de ce type sont homologués SOLAS ⚓, - maintenance et révision régulière à prévoir (voir préconisations du fabricant), - équipements de détresse disponibles en option (feux de survie, fluorescine...).
Avantages	<ul style="list-style-type: none"> - certains modèles disposent d'un harnais de sécurité intégré, - facilité d'utilisation, - encombrement réduit, - offre une grande liberté de mouvement.
Inconvénients	<ul style="list-style-type: none"> - maintenance et révision nécessaires, - poids, pour les VFI de niveau de performance 275.
Prix	de 70 à 250 € (TTC)

GILET AUTO-GONFLANT INTÉGRÉ

Guide d'achat des



Gilet gonflé avec la vareuse "3D"

Gilet gonflé sans la vareuse "3D"

GILET DE SAUVETAGE



Principe	Flottabilité assurée par une vessie gonflable (pliée dans une enveloppe) reliée à un dispositif de gonflage. Le gilet gonflant est intégré dans les bretelles du pantalon.
Remarque importante	Aucun vêtement ne doit être porté au-dessus de la cote à l'exception de la vareuse COTTEN "3D".
Avantage	- l'intégration du gilet aux bretelles évite "d'oublier" son VFI.
Inconvénients	<ul style="list-style-type: none"> - obligation de porter la vareuse "3D", - poids dû au port permanent.
Prix	l'ensemble, environ 260 € (TTC)

COTTEN - Sécuribib

« A CHAQUE RISQUE, UN PROTECTEUR INDIVIDUEL ADAPTÉ ! »

Casques et casquettes de protection



CONTRE LES RISQUES DE CHUTES D'OBJETS DE HAUTEUR ET DE HEURTS PAR DES MASSES EN MOUVEMENT OU CONTRE DES OBSTACLES FIXES

Protecteurs auditifs



CONTRE LE RISQUE DE SURDITÉ

V.FI
Vêtements de travail à Flottabilité Intégrée



CONTRE LE RISQUE DE NOYADE

Gants de protection



CONTRE LES RISQUES DE COUPURES, PIQÛRES, BLESSURES ET BRÛLURES

Bottes de protection



CONTRE LES RISQUES DE CHUTES D'OBJETS DE HAUTEUR ET DE CHUTES D'OBJETS À BORD DES NAVIRES

Collection «GUIDE D'ACHAT»

● déjà paru (au 30/04/08)

● à paraître



3, bd Cosmao-Dumanoir - 56100 LORIENT
Tel : 02 97 35 04 30 - Fax : 02 97 35 04 31
E-mail : contact@imp-orient.com
Site web : www.imp-orient.com



134, avenue de Malakoff - 75116 PARIS
Tel : 01 72 71 18 00 - Fax : 01 72 71 18 50
E-mail : cnpmem@comite-peches.fr
Site web : www.comite-peches.fr